



DÉCLARATION LIMINAIRE FORMATION SPECIALISEE DE SERVICE DR DE TOULOUSE DU 26 FÉVRIER 2024

Monsieur le Président,

Voilà maintenant plus d'un an que les Formations Spécialisées ont vu le jour.

Mais Dieu que l'enfantement est difficile !!! Même aux forceps, l'Administration a les pires difficultés à consentir les maigres droits arrachés par les représentants du personnel pour accomplir leur mission.

Non satisfaits d'avoir raboté honteusement les autorisations d'absences dévolues aux représentants du personnel, les présidents des instance démontrent qu'ils se fichent éperdument de leur laisser des temps de préparation ou de déplacement, quitte à les mettre en danger quand, une fois de plus, se succèdent la Formation Spécialisée de Service à Toulouse et une Formation Spécialisée de CSA à Montpellier le lendemain comme si nos hiérarques ignoraient que ce sont les mêmes représentants de la CGT – et pas qu'eux ! - qui siègent dans ces deux formations.

Cela en dit long sur la considération des personnels car au-delà du mépris pour nos personnes, ce sont les agents de la DR de Toulouse qui sont méprisés quand on maltraite leurs représentants...

Oui, il y a mise en danger des représentants du personnel en leur niant le droit institutionnalisé aux délais de route. En les obligeant à des journées de travail d'une durée supérieure aux maximums légaux. Oui, il y a un mépris total par l'impossibilité pour ces mêmes représentants de préparer sereinement, sérieusement et collégialement ces FS de CSA.

Cette situation s'est déjà présentée les 24 et 25 octobre 2023 et nous l'avions alors dénoncée mais nous n'avons visiblement été ni écouté, ni entendus. Aujourd'hui nous vous rappelons, Monsieur le Président, que l'Administration a une responsabilité pénale quant à la santé et la sécurité des agents et ce en toutes circonstances.

La CGT dénonce également aujourd'hui les coupes à venir en 2024 dans les emplois de la circonscription par la suppression des 7 emplois (6 AG-CO et 1 SU), chiffres issus du dernier CSAR sur les effectifs en Douane. Comment décliner ces suppressions sans mettre davantage en tension, sans générer plus de RPS chez les collègues des bureaux déjà fragilisés par l'Administration.

Faudra-t-il en arriver à ces situations où la formation siègera de manière quasi permanente pour effectuer les enquêtes que commanderont la gravité des situations : ne sommes-nous pas d'abord là pour prévenir ? Le niveau d'arrêts de travail pour cause de maladie est effarant et le malaise est immense. Ce n'est pas le dernier rapport sur la stratégie de la douane en matière de viticulture ou les audits CI sauvages qui vont le réduire... L'occasion trouvée de pointer l'insuffisance des

contrôles sans se poser la question des moyens humains, réglementaires, de formation des services abandonnés depuis des décennies est proprement indécente... Mais il est vrai qu'il est plus aisé d'abattre son chien en l'accusant de la rage !!! LA révolte gronde et la Haute Administration l'attise avec la complicité de ses serviteurs régionaux et inter toujours zélés.

Au-delà de ça, venons-en à l'ordre du jour.

Nous dénonçons la non prise en compte de nombre de nos modifications dans le procès verbal du 24 octobre.

Nous contestons la validité du vote opéré le 14 décembre 2023.

Nous constatons l'absence de documents de travail pour le point d'information 3 « point de situation sur les brigades d'Ax les Thermes, Tarbes et Blagnac ».

Pour le point 5, qui est, lui, soumis au vote rien ne nous a d'avantage été transmis sur le « projet d'amélioration de la sécurité des accès au CE de Blagnac ».

Même « oubli » pour les questions diverses reprises en point 6 : « installation des bornes PABLO à l'aéroport de Toulouse Blagnac : premiers éléments d'information » et « point sur les restructurations dans le cadre du transfert des missions fiscales (Albi, Rodez, Portet sur Garonne) ».

Nous vous rappelons encore et encore que la représentation syndicale doit avoir le même niveau d'information que l'Administration à l'ouverture de chaque séance. En conséquence, nous vous demandons de nous fournir immédiatement les informations manquantes et nous laisser le temps nécessaire pour en prendre connaissance, quand bien même vous devriez ajourner et décaler cette réunion.

Nous ajoutons enfin, qu'aucun tableau de suivi des décisions prises dans cette instance, pourtant prévus par les textes, n'a été communiqué.

Oui, vraiment, l'accouchement est difficile.

Un conseil : Vous devriez consacrer davantage d'énergie à avancer plutôt qu'à revêtir un habit de lumière pour tenter de mater les représentants du personnel avec des coups de force. La CGT a une longue tradition de lutte et de résistance. Vos gagneriez à ne pas l'oublier !